
COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

COMMISSION DU 15/10/18

Présents : MM. J-P LEDUC (Président), P. ALEXANDRE (Vice-Président), Mme RUPERT. M. L. JOUBERT M. Y. AVOIRTE, M. R. PANARIELLO

Absents excusés: M. H. SOULE.

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

REFONTE U15 D5

La refonte des poules est terminée. Cependant les scores des matchs déjà joués avant la refonte n'ont pas encore été mis à jour mais ils le seront prochainement.

REFONTE FUTSAL D2

Une refonte de la D2 Futsal sera effectuée très prochainement suite à l'intégration de l'équipe de Chanteloup les V. US 2.
Le calendrier sera modifié en conséquence.

EQUIPES OBLIGATOIRES-INFRACTIONS

(ARTICLE 11 DU R.S. DU DYF)

520522 JOUY EN JOSAS

La Commission a pris connaissance du forfait général, suite au 3^{ème} forfait de votre équipe U17, le 14 octobre 2018 qui évoluait en D4-D et du forfait général, suite au 3^{ème} forfait, le 13 octobre 2018, de votre équipe U15 qui évoluait en D5E.

Du fait que votre équipe Senior 1 évolue en D2, la Commission constate qu'il vous manque 2 équipes de jeunes (1 U 19 et 1 U 17, ou 1 U 19 et 1 U 15 ou 1 U 17 et 1 U 15) pour répondre à vos obligations.

Par conséquent, l'équipe Séniors 1 est retirée du tableau de classement. Il peut vous être cependant permis, sur votre demande, de continuer la compétition « hors championnat », après accord du Comité de Direction du District, qui définit les conditions nécessaires au respect de l'éthique sportive, étant précisé que l'équipe déclassée ainsi que ses adversaires sont soumises aux mêmes formalités que lorsqu'elles disputent une rencontre officielle.

COURRIERS

525380 VILLEPEREUX

Courrier informant de la prolongation de l'interdiction d'accès au terrain d'honneur (Arrêté municipal joint).

La commission demande la liste des matches concernés.

527985 PLAISIROIS FO

Pris note du courrier de PLAISIR.

La commission vous demande la liste des matches concernés.

DEMANDES

SENIORS

D6-A DU 21/10/2018

50678.1 MEZIERES AJSL 2 / MANTES LA VILLE FC 1

Etant donné que l'équipe des SENIORS D4 joue également à domicile à 15h le même jour et que les U19 jouent à l'extérieur, demande de MEZIERES pour avancer ce match à 13h plutôt que de le décaler à un autre jour.

La Commission donne son accord.

U19

D1-U DU 09/12/2018

51857.1 VERSAILLES 78 FC 2 / CELLOIS CS 1

En raison d'un partenariat avec l'AS Ajaccio et d'une participation à une détection à GRASSE ce week-end, demande de CELLOIS pour avancer la date du match au dimanche 28 Octobre 2018.

En attente de l'accord écrit de VERSAILLES.

D1-U DU 24/03/2019

51828.2 CELLOIS CS 1 / CONFLANS FC 1

En raison d'un déplacement professionnel de l'éducateur du 13 au 28 Mars 2019, demande de CELLOIS pour avancer la rencontre au Jeudi 28 Février 2019.

Compte tenu du motif invoqué la commission ne peut donner suite à votre demande.

D1-U DU 17/03/2019

51819.2 SARTROUVILLE FC 1 / CELLOIS CS 1

En raison d'un déplacement professionnel de l'éducateur du 13 au 28 Mars 2019, demande de CELLOIS pour avancer la rencontre au Jeudi 28 Février 2019.

Compte tenu du motif invoqué la commission ne peut donner suite à votre demande.

U17

D4-C DU 21/10/2018

52527.1 GUYANCOURT ES 2 / FOURQUEUX FOOT OMS 1

En raison d'une invitation au Canal Football Club pour voir le match Monaco - Nice, demande de FOURQUEUX pour inverser la rencontre.

Accord écrit de GUYANCOURT.

Accord de la Commission.

U15

D3-A DU 20/10/2018

52794.1 PECQ US LE 1 / HOUILLES SO 1

En raison de l'organisation du 25ème tournoi U6 à U13 « CLAUDE THERY » le Samedi 20 Octobre 2018, demande du PECQ pour

reporter la rencontre à une date ultérieure.

La Commission rappelle que le championnat est prioritaire sur les tournois et ne peut donc accéder à votre demande.

FUTSAL

D2-U DU 08/11/2018

54494.1 HERCULES FUTSAL 2 / ASCT 1

En raison de la réception en coupe nationale de l'AS MADRILLET CHAT BL 1.

Demande de HERCULES pour avancer la rencontre au 25/10/2018.

En attente de l'accord écrit du club ASCT pour la date proposée, sinon la commission dit match à jouer à une date ultérieure.

D2-U DU 18/10/2018

54486.1 CBPS 78 1 / AS ANDRESY FUTSAL 1

Match reporté sans date. Proposition de date pour le report de ce match : 06/12/2018 ou 17/01/2019.

En attente de l'accord écrit d'ANDRESY.

CRITERIUM LUNDI SOIR

POULE A DU 22/10/2018

54348.1 SARTROUVILLE FC 1 / CARRIERES S/SEINE US 1

En raison de l'indisponibilité du terrain de Tobrouk, demande de SARTROUVILLE pour inverser la rencontre et jouer à CARRIERES S/SEINE.

En attente de l'accord écrit de CARRIERES S/SEINE.

FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

**ANNEXE 11 DU R.S DU D.Y.F
RUBRIQUE « PROCEDURE D'EXCEPTION »**

La FMI est obligatoire pour les compétitions à 11 du District des Yvelines de Football.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examinée par la Commission d'Organisation des Compétitions du DYF, sur rapport de l'arbitre, et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. (cf. Annexe 11 du R.S du D.Y.F, rubrique Sanctions »).

SENIORS

D2-A DU 07/10/2018

50086.1 VERSAILLES 78 FC 3 / RAMBOUILLET YVELINES 1

Pris note du courrier de RAMBOUILLET.

D5-A DU 07/10/2018

50482.1 MANTES U.S.C. 1 / BONNIERES FRENEUSE 2

Pris note du rapport de l'arbitre. La commission sanctionne l'équipe de MANTES USC d'un avertissement et d'une amende de 30€.

VETERANS

D1-U DU 07/10/2018

50818.1 HOUDANAISE REGION FC 11 / VERNEUIL FOOT 11

Pris note du rapport de Région Houdanaise.

D3-B DU 30/09/2018

51077.1 CELLOIS/LOUVECIENNES 13/MAISONS LAFFITTES 11

Pris note du rapport de MAISONS LAFFITTE. La commission sanctionne le club de CELLOIS d'une amende de 20 € (absence de rapport demandé) et sanctionne le club de CELLOIS d'un avertissement et d'une amende de 30€.

VET D4-A DU 14/10/2018

51152.1 USBS EPONE 11 / ROSNY S/SEINE C.S.M. 12

Pris note du rapport d'EPONE.

D5-D DU 07/10/2018

51375.1 NEAUPHLE-PONT. 12 / VERSAILLES ESTRELA 12

Pris note du rapport de NEAUPHLE.

U19

D3-B DU 07/10/2018

54083.1 ETANG ST NOM ES 1 / BOUGIVAL FOOT 1

Pris note du rapport de ETANG ST NOM.

Transmis à la commission Statuts et Règlements.

D3-C DU 07/10/2018

54040.1 MONTIGNY LE BX AS 2 / RAMBOUILLET YVELINES 1

Pris note du rapport de MONTIGNY.

U17

D4-C DU 14/10/2018

52526.1 FOURQUEUX FOOT OMS 1 / ELANCOURT O.S.C. 2

Pris note du courrier de FOURQUEUX.

U15

D5-A DU 29/09/2018

53009.1 ECQUEVILLY E.F.C. 1 / LIMAY ALJ 2

ERRATUM au journal 1582. Il s'agit de la 2^e infraction de l'équipe du club de Ecquevilly. La commission sanctionne l'équipe d'Ecquevilly d'une amende de 100€.

D5-C DU 29/09/2018

53137.1 HOUILLES SO 2 / MAISONS LAFFITTES

Pris note du rapport de HOUILLES SO. La commission sanctionne l'équipe de MAISONS LAFFITTE d'une amende de 20€ (non envoi de rapport demandé) et sanctionne l'équipe de MAISONS LAFFITTE d'un avertissement et d'une amende de 30€.

D5-E DU 22/09/2018

55137.1 MONTIGNY LE BX AS 2 / PLAISIROIS F.O. 3

Pris note du rapport de Montigny

COUPE DU COMITE U15

54205.1 DU 06/10/2018

CARRIERES GRESILLONS 2 / MONTIGNY LE BX AS 3

Pris note du rapport de MONTIGNY. La commission demande à CARRIERES GRESILLONS un rapport détaillé sur la non utilisation de la FMI.

CRITERIUM ESPOIR U13

POULE F DU 29/09/2018

53653.1 BOUAFLE /FLINS ENT. 1 / LIMAY ALJ 1

Pris note du rapport de BOUAFLE.

CRITERIUM ESPOIR U12

POULE F DU 29/09/2018

53758.1 BOUAFLE /FLINS ENT. 11 / PLAISIROIS F.O. 12

Pris note du rapport de BOUAFLE.

CRITERIUM ESPOIR U10

POULE B DU 06/10/2018

54609.1 FONTENAY LE FLEURY 11 / TRAPPES E.S. 11

Pris note du rapport de FONTENAY LE FLEURY.

U16F

U16F-B DU 13/10/2018

54402.1 GUYANCOURT STQUENTIN 1 / VERSAILLES 78 FC 1

Pris note du rapport de Versailles et GUYANCOURT. La commission rappelle qu'il est nécessaire dans ce type de situation d'établir une feuille de match papier. D'autre part, seules les adresses mail officielles des clubs sont autorisées.

DEMANDE DE RAPPORT

VETERANS

D5-B DU 14/10/2018

51509.1 ST GERMAIN EN LAYE 11 / MAURECOURT F.C. 11

La commission demande à MAURECOURT un rapport plus détaillé concernant la non utilisation de la FMI.

D5-E DU 30/09/2018

53780.1 LA VESGRE/POIGNY 12 / VERSAILLES 78 FC 13

La commission demande aux deux clubs un rapport plus détaillé sur la non utilisation de la FMI. 1° RAPPEL

CRITERIUM DU LUNDI SOIR

POULE A du 24/09/2018

54330.1 ACHERES C.S. 1 / OVILLOISE 2

La commission demande aux deux clubs un rapport détaillé sur LA NON UTILISATION DE LA FMI.

U17

D4-B DU 07/10/2018

52454.1 VERNEUIL S/SEINE US 2 / LES MUREAUX O.F.C. 3

La commission demande aux deux clubs un rapport plus détaillé sur la non utilisation de la FMI. 1° RAPPEL

D4-D DU 14/10/2018

52592.1 ST ARNOULT U.S. 1 / RAMBOUILLET YVELINES 2

La commission demande aux deux clubs un rapport détaillé sur la non utilisation de la FMI.

U15

D5-B DU 29/09/2018

53073.1 ACHERES C.S. 1 / CHAMBOURCY ASM 1

La commission demande aux deux clubs un rapport plus détaillé sur la non utilisation de la FMI. 1° RAPPEL

COUPE DES YVELINES U15

54157.1 DU 06/10/2018

CHESNAY 78 F.C. LE 1 / MANTES LA VILLE F.C 1

Pris note du rapport de LE CHESNAY. La commission demande à MANTES LA VILLE un rapport sur la non utilisation de la FMI.

CRITERIUM ESPOIR U11

POULE-A DU 13/10/2018

54531.1 PARIS ST GERMAIN FC 1 / CONFLANS F.C. 1

La commission demande au club de PSG un rapport sur la non utilisation de la FMI.

CRITERIUM ESPOIR U10

POULE A DU 13/10/2018

54587.1 PARIS SAINT-GERMAIN 11 / CONFLANS F.C. 11

La commission demande au club de PSG un rapport sur la non utilisation de la FMI.

U16F

POULE B DU 06/10/2018

54398.1 GUYANCOURT STQUENTIN 1 / MAGNY 78 F.C. 1

La commission demande aux deux clubs un rapport détaillé sur la non utilisation de la FMI.

TIRAGE DES COUPES

COUPE DES YVELINES

VETERANS

Dimanche 4 Novembre 2018 à 09H30

55260.1 Ablis FC Sud 78 11
55253.1 Achères CS 11
55269.1 Blaru ASI 11
55268.1 Bonnières Freneuse 11
55262.1 Bougival Foot 11
55270.1 Carrières s/Seine US 11
55263.1 Croissy US 11
55265.1 Fontenay le Fleury 11
55259.1 Guitrancourt ASF 11
55271.1 Poissy St G. CHI AS 11
55267.1 Houilles SO 11
55256.1 Chesnay 78 FC Le 11
55250.1 Pecq US Le 11
55266.1 Limay ALJ 11
55251.1 Marly le Roi US 11
55261.1 Maurepas AS 12
55252.1 Mezières-Serbie 11
55257.1 Neauphle-Pont 11
55249.1 Plaisirois FO 11
55254.1 Verneuil Portugais 11
55264.1 Rambouillet 78 11
55258.1 Vallée 78 FC 11
55255.1 Voisins FC 11

Ecquevilly EFC 11
Epône USBS 11
Aubergenville FC 11
Buc Foot AO 11
Poigny-La Vesgre 11
Perray Foot ES 11
Mantois 78 FC 11
Mauloise US 11
Chambourcy ASM 11
Cernay-Bonnelles US17 11
Beynes FC 11
Gargenv.-Lainvil. 11
Poissy AS 11
Verneuil Foot 11
Montesson US 11
Vesinet FC Le 11
Bois d'Arcy AS 12
Montfort FC 11
Rosny s/Seine CSM 11
Villepreux FC 11
Guerville-Arnouville 11
Montigny le Bx AS 12
Meulan CN 11

EXEMPT /

548862 Andresy FC 11

COUPE DU COMITE

VETERANS

Dimanche 4 Novembre 2018 à 09H30

55241.1 Andresy FC 12
55235.1 Aubergenville FC 13
55238.1 Aubergenville FC 12
55226.1 Beynes FC 12
55224.1 Bois d'Arcy AS 13
55242.1 Buc Foot AO 12
55243.1 Chambourcy ASM 12
55229.1 Conflans FC 12
55230.1 Perray Foot ES 12
55227.1 Ecquevilly EFC 12
55223.1 Versailles Estrela 12
55222.1 Gargenv.-Lainvil. 12
55233.1 Guerville-Arnouville 12
55237.1 Houilles AC 12
55247.1 Issou AS 12
55225.1 Jouy-Velizy 14
55240.1 Mantois 78 FC 12
55244.1 Montesson US 12
55234.1 Conflans Portugais 12
55231.1 Rosny s/Seine CSM 12
55232.1 Sartrouville FC 12
55245.1 Velizy ASC 12
55236.1 Verneuil Foot 12
55228.1 Versailles 78 FC 12
55248.1 Villennes-Orgeval 12
55246.1 Villepreux FC 12
55239.1 Yvelines US 12

Plaisirois FC 13
Chatou AS 12
Juziers FC 12
Houilles SO 12
Carrières s/Seine US 12
Houdan Region FC 12
Guyancourt ES 12
Bougival Foot 12
Neauphle-Pont 12
Achères CS 12
Vallée 78 FC 12
Marly le Roi US 12
St Arnoult FC 78 12
Voisins FC 13
Vauxoise ES 12
Rambouillet 78 12
Voisins FC 12
Plaisirois FO 12
Maisons-Laffitte FC 12
Bonnieres-Freneuse 12
Breal-Longnes FC 12
Croissy US 12
Fontenay le Fleury 12
Montigny le Bx AS 13
Meulan CN 12
Verneuil Portugais 12
Maurepas AS 13

EXEMPT :

528461 Mesnil le Roi AS 12

COUPE DES YVELINES

U19

Dimanche 4 Novembre 2018 à 13H00

55277.1 Aubergenville FC 2
55272.1 Bailly-Noisy SFC 2
55275.1 Bois d'Arcy AS 1
55280.1 Cellois CS 2
55279.1 Chanteloup les V. US 1
55274.1 Conflans FC 2
55282.1 Etang St Nom ES 1
55273.1 Hardricourt-Mezy US 1
55286.1 Houilles AC 2
55278.1 Neauphle-Pont 1
55281.1 Porcheville FC 1
55283.1 Rambouillet 78 1
55287.1 Rosny s/Seine CSM 1
55285.1 Sartrouville FC 1
55284.1 Villennes-Orgeval 1
55276.1 Voisins FC 2

Ulmr FC 1
Conflans FC 1
Bailly-Noisy SFC 1
Verneuil Foot 1
Elancourt OSC 1
Clayes Ss/Bois USM 1
Versailles 78 FC 2
Aubergenville FC 1
Mureaux OFC Les 2
Cellois CS 1
Magnanville FC 1
Voisins FC 1
Montigny le Bx AS 1
Vauxoise ES 1
Plaisirois FO 1
Chesnay 78 FC Le 1

COUPE DES YVELINES

U17

Dimanche 4 Novembre 2018 à 13H00

55290.1 Bougival Foot 1
55301.1 Buc Foot AO 2
55303.1 Carrières s/Seine US 1
55305.1 Conflans FC 1
55306.1 Croissy US 1
55304.1 Elancourt OSC 1
55293.1 Epône USBS 1
55288.1 Magnanville FC 2
55300.1 Magnanville FC 1
55311.1 Maurecourt FC 1
55292.1 Montfort FC 1
55294.1 Fourqueux OMS 1
55310.1 Gargenv.-Mezières 1
55309.1 Chesnay 78 FC Le 1
55289.1 Mureaux OFC Les 2
55302.1 Mureaux OFC Les 1
55297.1 Breval-Longnes FC 1
55298.1 Poissy AS 2
55299.1 Trappes ES 3
55308.1 Vallee 78 FC 1
55296.1 Verneuil Foot 2
55295.1 Versailles 78 FC 2
55291.1 Villepreux FC 1
55307.1 Viroflay USM 1

St Cyr AFC 1
Houilles SO 1
Rosny s/Seine CSM 1
Guyancourt ES 2
Aubergenville FC 1
Montigny le Bx AS 2
Rambouillet 78 1
Voisins FC 1
Cellois CS 1
Ulmr FC 1
Etang St Nom ES 1
Neauphle-Pont 1
Maisons-Laffitte FC 1
Bailly-Noisy SFC 1
Clayes Ss/Bois USM 1
Villennes-Orgeval 1
Verneuil Foot 1
Pecq US Le 1
Buc Foot AO 1
Trappes ES 2
Sartrouville FC 1
Chanteloup les V. US 1
Poissy AS 1
Hardricourt-Mezy US 1

EXEMPT :

517482 Velizy ASC 1